

Bulgarie, comme les débouchés commerciaux et les projets de coopération, la réunification des familles, les droits de la personne et le dialogue Est-Ouest.

Le matin du 13 juin, le président Todorov m'a reçu à son bureau dans l'immeuble de l'Assemblée nationale pour un entretien d'une heure. Au sujet de la réforme parlementaire, le président Todorov m'a signalé que le nombre de députés serait probablement réduit de 408 à 250, et que l'Assemblée demeurerait unicamérale. L'Assemblée tient trois brèves séances par année, en vertu de la loi, et le gros du travail du gouvernement est effectué par des commissions permanentes.

Il a parlé de la suprématie du pouvoir judiciaire sur le Parlement pour les questions autres que constitutionnelles, questions pour lesquelles une nouvelle Cour constitutionnelle va être créée dans le cadre de la réforme. À la suite d'une discussion sur le rôle et l'influence des deux partis à l'Assemblée nationale, j'ai cru comprendre, à partir de mes conversations avec les intéressés, que le Parti national agrarien de Bulgarie, qui ne comptait que 120 000 membres en Bulgarie, était loin de pouvoir s'opposer sérieusement au Parti communiste bulgare fort de 800 000 membres. Bien entendu, les événements qui ont suivi ont démontré le contraire.

Le président Todorov nous a expliqué que les réformes administratives avaient réduit de façon marquée le nombre de ministères gouvernementaux et qu'on avait accru les responsabilités des ministères restants. Au sujet de la restructuration économique, il a parlé de l'importance pour la Bulgarie des échanges commerciaux avec l'étranger et de la nécessité urgente de parvenir à un meilleur développement industriel.

Il a précisé les mesures mises en œuvre afin de dénationaliser en partie l'économie et de favoriser la création de coopératives, le lancement de coentreprises, ainsi que la propriété privée et mixte dans le but d'améliorer les relations de la Bulgarie avec ses partenaires commerciaux. À l'avenir, le gouvernement bulgare concentrera ses efforts sur la planification stratégique et non l'exploitation d'entreprises commerciales. Lorsque je lui ai signalé à quel point le Canada se réjouissait de la façon dont les deux pays avaient pu régler les questions relatives à la réunification des familles, le président Todorov a signalé que l'Assemblée avait adopté quatre nouvelles lois tendant à respecter les exigences de l'Accord de Vienne, 1989 SCCE, et qu'elles étaient maintenant en vigueur.

Il a également parlé de l'importance de la Conférence sur la protection de l'environnement qui devait avoir lieu à Sofia en fin octobre 1989, et qui avait été organisée par les pays participant à la CSCE.

[Français]

Le 13 juin, j'ai été reçu par le ministre des Affaires étrangères, M. Peter Mladenov, qui depuis est devenu le commissaire du Parti communiste et le chef de l'État. Ayant abordé la question de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, il s'est dit satisfait de l'amélioration générale des relations Est-Ouest et des progrès réalisés à Vienne dans les pourparlers sur le désarmement classique. La Bulgarie, a-t-il dit, veut établir avec le Canada des relations étroites et harmonieuses dans toutes les sphères d'activité.

Dans l'échange qui a suivi, le ministre a dit regretter que le Canada soit intervenu à la Conférence de la CSCE sur les dimensions humaines, à Paris, pour critiquer la Bulgarie relativement à l'exode des résidents d'origine turque. À ce sujet, il

a rappelé que la Bulgarie a adopté les mesures législatives voulues pour respecter les engagements qu'elle a pris dans le cadre de la CSCE, suivant lesquelles les citoyens peuvent quitter la Bulgarie et y retourner s'ils le veulent. Il a nié l'existence de tout programme d'assimilation forcée de la population d'origine turque.

J'ai fait valoir que le Canada dénonçait également tous les cas de violation des droits de la personne, où qu'ils se produisent et que l'intervention faite à Paris par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada constituait une critique équilibrée et constructive, dans la mesure où nous avions jugé que la Bulgarie ne respectait pas ses engagements en matière de droits de la personne.

Malgré la vigueur de ses sentiments (l'exode de Bulgarie s'accélérait et attirait de plus en plus l'attention dans le monde à ce moment-là) le ministre a indiqué à la fin de notre entretien qu'il avait hâte à la tenue prochaine des consultations commerciales avec le Canada et qu'il espérait voir une forte délégation canadienne à la Conférence de la CSCE sur l'environnement à Sofia, en octobre.

[Traduction]

Lorsque j'ai rencontré M. Zhivkov, président du Conseil d'État et chef de l'État, celui-ci a réitéré que la Bulgarie respectait les engagements pris dans le cadre de l'accord d'Helsinki; l'ambassadeur Bacon et moi lui avons assuré que nous en ferions rapport à notre gouvernement, tout en transmettant au Canada son invitation de mieux se renseigner au sujet de la situation en Bulgarie. Le président a qualifié de «radicaux» les efforts que le gouvernement déploie pour modifier la structure économique de la Bulgarie, étant donné qu'elle comprendrait, du moins aux paliers inférieurs, certaines méthodes capitalistes. Il a signalé qu'il y avait place pour une grande amélioration dans les relations commerciales entre le Canada et la Bulgarie. Il nous a priés de transmettre ses salutations aux dirigeants et aux citoyens de notre pays.

J'ai également été convoqué pour un échange d'idées par M. Andrey Lukanov, ministre des Relations économiques avec l'étranger, qui, selon la rumeur, passe pour le dauphin du premier ministre actuel, en plus de s'occuper activement de la réforme actuelle de l'économie. Il a rappelé les efforts déployés pour modifier l'économie de la Bulgarie et créer un climat favorable aux investissements. M. Lukanov a remarqué que cette réforme constitue pour les Bulgares un changement de cap; les nouvelles lois vont donner une définition tout à fait nouvelle de la propriété. Le décret no 56 sur l'activité économique, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989, amorce une répartition nouvelle et difficile des rôles économiques, notamment en ce qui concerne l'activité quotidienne du marché. Il a insisté sur le fait que le gouvernement mettrait l'accent sur la planification stratégique et la gestion des relations économiques avec l'étranger, et il a fait appel à notre compréhension pour la période de transition au cours de laquelle les gestionnaires devraient apprendre comment assumer la pleine responsabilité pour les activités financières. Quand au désir de la Bulgarie de participer aux activités du GATT, il a exprimé la reconnaissance de son pays à l'égard des efforts que fait le Canada pour constituer une équipe de travail en vue d'étudier la candidature de la Bulgarie, ajoutant qu'il espérait que la Bulgarie devienne le partenaire du Canada dans des relations multilatérales aussi bien que bilatérales.